



MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE

rapport d'activité 2010



Sommaire

Editorial, M. Jacques Rocca Serra	p.4
1. Réseau <ul style="list-style-type: none">• Eficas.org, le réflexe des professionnels de l'emploi• Quand l'union fait la force• Une communication plus affirmée	p.5
2. Observation <ul style="list-style-type: none">• Un lieu unique d'analyse des données sur le marché du travail• La santé des entreprises à la loupe• Un nouveau projet de conventionnement réalisé	p.6-7
3. Création d'activité <ul style="list-style-type: none">• La primo-information : plus que jamais une priorité• L'amorçage de projets : au service des publics et du territoire	p.8
4. Filières <ul style="list-style-type: none">• Clés pour l'emploi dans les CRC : lancement réussi• Sap.tv : les services à la personne crèvent l'écran• Bâtiment durable : quand la MDEM passe du rouge au vert	p.9
5. Cohésion sociale <ul style="list-style-type: none">• Levée des freins : des savoirs de base au diagnostic mobilité• Responsabilité Sociétale des Entreprises : labels et tables rondes• Prévention des discriminations : poursuite des actions	p.10-11
6. Territoires <ul style="list-style-type: none">• Des actions d'animation territoriale : les forums-emploi• Des actions qui concourent au dynamisme économique des territoires : l'exemple de l'association des entrepreneurs de l'Huveaune Vallée• Des actions au bénéfice direct des publics : les ateliers de développement personnel	p.12-13
7. Perspectives	p.14
8. Equipe	p.15



Édito



Tout au long de l'année 2010, la Maison de l'Emploi de Marseille a réaffirmé sa vocation d'ensemblier, son rôle de coordination et d'enrichissement des acteurs et des politiques d'emploi conduites localement.

Elle n'a eu de cesse, dans un contexte économique et social particulièrement difficile, de concevoir et de mettre en œuvre des actions concrètes afin de lutter contre le chômage et de favoriser le retour à l'emploi.

Si elle a pu le faire, c'est en s'appuyant sur l'implication sans faille de ses partenaires que je tiens à saluer tout particulièrement. Grâce à eux, la Maison de l'Emploi a véritablement été en 2010 le lieu où "tout le monde se retrouve" pour dialoguer et construire dans un cadre commun des réponses complémentaires, cohérentes et utiles à la population marseillaise.

Ce rapport d'activité témoigne de la force de cet engagement et de la créativité de tous les acteurs en charge de l'emploi et du développement économique pour conduire des actions innovantes en matière de développement de l'emploi, de création d'activité ou de lutte contre les discriminations.

Notre travail se poursuit en 2011, renforcé par la confiance renouvelée de l'Etat qui, à l'issue de notre premier conventionnement et dans un contexte budgétaire tendu, nous a légitimés en nous donnant les moyens de poursuivre nos objectifs.

Les efforts de la Maison de l'Emploi et de ses partenaires vont se concentrer sur des projets qui répondent aux attentes des demandeurs d'emploi, des entreprises et des autres employeurs privés de notre territoire. Ces projets correspondent aussi aux grands enjeux du Marseille de demain : enjeux de mobilité géographique, d'insertion professionnelle, d'implantation des entreprises.

Plus que jamais, nous nous efforcerons d'être exemplaires et de renforcer notre cohésion, conscients qu'elle constitue notre force principale et que c'est d'elle que nous tirons notre pertinence et notre efficacité.

Jacques Rocca Serra
Adjoint au Maire, Plan Marseille Métropole Emploi
Président de la Maison De l'Emploi de Marseille



1. Réseau

Etre un cadre partenarial de coordination et d'enrichissement des acteurs et des politiques d'emploi locales passait nécessairement en 2010 par un renforcement du réseau interne et externe de la Maison de l'Emploi de Marseille (MDEM).

Dans un contexte en mutation et parce qu'il convenait de mieux prendre en compte des enjeux et des contraintes nouvelles, notamment pour préparer dans les meilleures conditions la réponse au nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi (MDE) lancé par l'Etat, il a fallu tisser des liens, créer des synergies nouvelles et contribuer à rendre encore plus lisibles et cohérentes les interventions de chacun.

Eficas.org, le réflexe des professionnels de l'emploi

La base de données collaborative Eficas.org dont l'objectif est de **faciliter l'orientation des publics vers les structures et les dispositifs existants** et, ainsi, de favoriser la mutualisation et le partage d'informations entre professionnels de l'emploi a été considérablement développée en 2010. Désormais doté d'une identité visuelle (logo et signature) déclinée sur de nombreux supports de communication, l'outil qui a également bénéficié de nombreuses améliorations techniques a pu affirmer sa vocation et séduire de nouveaux utilisateurs tout au long de l'année.

Quand l'union fait la force

A partir du mois de juin, la Maison de l'Emploi de Marseille a animé l'Union Régionale des maisons de l'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une réunion mensuelle, associant l'ensemble des responsables de MDE de la région, a été organisée. Au-delà des échanges d'informations et de bonnes pratiques et de l'identification de thèmes de travail communs, ces réunions ont permis de travailler en concertation sur la réponse à apporter au cahier des charges national des MDE. Dans le même temps, l'élection du Président de la Maison de l'Emploi de Marseille au Conseil d'Administration d'Alliance Ville Emploi (Réseau national des MDE et des PLIE) permettait de donner plus de retentissement à la parole de la région dans les instances nationales.

Une communication plus affirmée

En 2010, un plan de communication ambitieux a été mis en œuvre afin d'affirmer le rôle et la plus-value de la Maison de l'Emploi de Marseille sur son territoire en rendant ses outils plus homogènes, plus cohérents et plus lisibles. Ce plan de communication s'est appuyé sur plusieurs leviers (institutionnel, relations presse, événementiel) et a permis, au fil de l'année, de valoriser les actions et les réalisations les plus emblématiques tout en offrant au Président de la Maison de l'Emploi et à ses partenaires des espaces de parole réguliers dans les médias.

EFICAS.ORG, EN 2010 :

- 510 structures recensées
- 1 360 professionnels de l'emploi utilisateurs de la base de données (500 de plus qu'en 2009)
- 550 visiteurs différents par mois
- 15 500 connexions





2. Observation

Observer est essentiel pour produire ensuite une action adaptée, cohérente avec les besoins et attentes du marché du travail. L'observation et l'analyse régulière de données sur le chômage (effectif, typologies, géographie), sur l'emploi (nombre d'emplois créés par filières, par zones géographiques, par qualification) ou sur la situation économique (les filières dynamiques, les entreprises qui s'implantent) permet d'adapter les actions conduites par les partenaires, de produire des réponses en phase avec les besoins.

Ainsi, des actions correctrices des effets négatifs ou amplificatrices des effets positifs peuvent être conçues rapidement grâce au travail d'observation conduit en commun avec tous les partenaires de la Maison de l'Emploi de Marseille.

De plus, cette année, la fonction Observation de la MDEM aura été amenée à jouer un rôle fondamental dans la construction d'un nouveau projet de conventionnement pour les années 2011-2014, l'Etat ayant fixé au 1^{er} janvier 2011 l'application et l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges national des Maisons de l'Emploi.

Un lieu unique d'analyse des données sur le marché du travail

La réalisation des notes mensuelles sur la situation locale du marché du travail représente la synthèse de rencontres mensuelles entre les principaux partenaires publics et privés de la Maison de l'Emploi : outre le partage de données, ces rencontres permettent aux différents acteurs de diffuser un discours commun sur la situation locale du marché du travail. Elles peuvent aussi impulser des actions palliatives ou anticipatives face à des problématiques à traiter ou des nouveaux besoins identifiés. Enfin, elles permettent à la Maison de l'Emploi un suivi conjoncturel du marché du travail dans un contexte de récolte d'indicateurs pertinents. Ces analyses sont diffusées à l'ensemble de son partenariat par le biais du site Internet de la structure. En 2010, 8 réunions mensuelles se sont déroulées et ont donné lieu à la publication de 8 notes mensuelles sur le marché du travail.

En complément de ce travail d'analyse, la Maison de l'Emploi a procédé en 2010 à une réactualisation de ses principales publications : les portraits de territoires et les fiches filières, documents qui sont des sources précises d'information et de connaissance pour les professionnels du territoire.

La santé des entreprises à la loupe

En 2010, la Maison de l'Emploi de Marseille, en partenariat avec la Ville de Marseille et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) a réalisé un suivi trimestriel de la santé des entreprises à travers l'analyse d'indicateurs de suivi de la trésorerie et des délais de paiement des entreprises. L'acquisition de la base de données ALTARES a permis de relever les problématiques des entreprises et de guider l'action collective des partenaires en lien direct avec les acteurs du monde économique.

Ces analyses ont pour objectif la veille sur la santé des entreprises et des filières et permettent, notamment, d'anticiper les évolutions socio-économiques du territoire.

NOTE SUR LA SITUATION LOCALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Numéro 20 - décembre 2010

La mission d'observation de la Maison de l'Emploi de Marseille, véritable outil d'aide à la décision, fournit au cours de ses interventions de l'information à destination des acteurs des mondes économique, associatif, institutionnel et politique. En interne, elle permet d'orienter le plan d'action de la MDEM. Cette note est la synthèse d'une rencontre mensuelle entre les membres de la gouvernance de la Maison de l'Emploi : outre le partage de données, cette rencontre permet aux différents acteurs de diffuser un discours commun sur la situation locale du marché du travail.

AVERTISSEMENT : Ce document reflète la situation du marché de travail et de l'emploi du territoire marseillais à un moment donné. Il permet de faire ressortir les évolutions annuelles des principaux indicateurs socio-économiques du territoire. Ce document est basé sur des informations conjoncturelles. Il est destiné à la fois au partage de connaissances conjoncturelles sur les enjeux des différents secteurs de la Maison de l'Emploi de Marseille et à appuyer pour définir un plan d'actions commun et réactif.

1. Marseille : une augmentation de 3 914 demandeurs d'emploi (cat A+B+C) en un an (source : AGAM, DIRECCTE)

À Marseille, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de + 5,6 % entre octobre 2009 et octobre 2010. La ville compte aujourd'hui 73 407 demandeurs d'emploi cat. A+B+C. Cette croissance est inférieure à celle enregistrée dans les Bouches-du-Rhône (+ 5,8 %), mais supérieure à celles comptabilisées en PACA (+ 5,1 %) et en France (+ 4,6 %).

Tab. 1 - Evolution annuelle (octobre 2009/octobre 2010) du nombre de demandeurs d'emploi cat.ABC

Territoire	Evolution oct 2009/ oct 2010 (en valeur absolue)	Evolution oct 2009/ oct 2010 (en pourcentage %)
Centre Ville	+ 564	+ 4 %
Vallée de l'Huveaune	+ 351	+ 7,3 %
Marseille Nord	+ 1 401	+ 6,2 %
Marseille	+ 3 914	+ 5,6 %
Territoire MDEM	+ 4 079	+ 5,7 %
Bouches-du-Rhône	+ 8 307	+ 5,8 %
PACA	+ 16 600	+ 5,1 %
FRANCE	+ 177 000	+ 4,6 %

Les cartes suivantes montrent l'évolution de la demande d'emploi par arrondissement pour la ville de Marseille.



Un nouveau projet de conventionnement réalisé

Une étape d'évaluation du fonctionnement et des réalisations de la MDEM sur les années 2007-2010 (1^{er} conventionnement avec l'Etat) a été conduite entre les mois de mai et juillet et a mobilisé l'ensemble des partenaires de la Maison de l'Emploi de Marseille tant sur le plan technique qu'au niveau stratégique. Elle a permis une identification collégiale de pistes d'amélioration aussi bien du point de vue de l'organisation interne que des instances de la MDEM. Elle a notamment mis en avant l'opportunité de créer un Comité d'Orientation associant des acteurs économiques tels que les entreprises et les partenaires sociaux afin d'élargir le champ de la réflexion et de définir mutuellement les grandes orientations de la MDEM et des modalités de suivi des projets.

Après cette étape fondamentale, la phase de construction du nouveau projet 2011-2014, en réponse aux exigences du cahier des charges a pu démarrer. Elle a également donné lieu à un important travail partenarial à l'issue duquel quatre axes ont été développés :

- La définition du mode de fonctionnement de la gouvernance, de la méthode d'animation du partenariat ainsi qu'un appui à la création du Conseil d'Orientation de la Maison de l'Emploi.
- La définition du territoire d'action de la MDEM
- L'appui dans la réflexion quant au rapprochement de l'association avec d'autres structures liées à l'emploi (CBE de la Vallée de l'Huveaune, PLIE MPM Centre, Mission Locale de Marseille, Cité des Métiers de Marseille et de PACA, etc.)
- La formulation du futur plan d'actions pluriannuel de la MDEM.

Le nouveau projet de conventionnement de la Maison de l'Emploi de Marseille avec l'Etat et la Ville de Marseille a été rédigé et déposé auprès des services de la DIRECCTE en octobre 2010. Il a ensuite été présenté lors du Conseil Régional de l'Emploi du 19 novembre.





3. Création d'activité



Deux éléments caractérisent le contexte marseillais en matière de création d'activité : le taux de création est supérieur à la moyenne nationale alors que le taux de survie des entreprises est, en revanche, plus faible qu'ailleurs. Pour agir sur cette particularité locale, la Maison de l'Emploi de Marseille a continué à déployer en 2010 un plan d'action ambitieux articulé autour de quelques priorités identifiées. Primo-information, amorçage de projets et professionnalisation des opérateurs

La primo-information : plus que jamais une priorité

Le projet consistant à mutualiser les moyens de chaque opérateur, à organiser des réunions d'information collective afin de tenir au public (pour l'essentiel composé de demandeurs d'emploi) un discours unique sur la création d'activité s'est poursuivi et développé en 2010. Les outils destinés à promouvoir ce dispositif et à informer plus largement sur l'offre de service des opérateurs de la création d'activité ont été repensés et réédités en 2010 (flyers, annuaires, etc.) Au-delà de son incontestable réussite au bénéfice des publics, ce dispositif aura également permis en 2010 de contribuer à la dynamique et à la lisibilité du réseau marseillais des opérateurs de la création d'activité.

LE DISPOSITIF DE PRIMO-INFORMATION EN 2010 :

- 200 réunions
- 1 500 participants
- 100 prescripteurs mobilisés

L'amorçage de projets : au service des publics et du territoire

Quatre agents d'amorçage sont intervenus tout au long de l'année 2010 sur trois territoires prioritaires de la ville de Marseille (Centre-Ville, Nord, Vallée de l'Huveaune). Leur rôle a consisté à sensibiliser la population et les acteurs des quartiers à la création d'activité mais aussi à faciliter le parcours des porteurs de projets en les mettant en contact avec l'offre d'accompagnement et de financement la plus adaptée à leurs besoins.

Véritable outil de développement des territoires, le service d'amorçage de projets grâce à l'implication des quatre agents qui le composent a contribué à soutenir l'émergence d'activités nouvelles au sein des territoires en difficulté de la ville et ainsi à contribuer au développement d'une culture commune au service du territoire et de ses habitants.

L'AMORÇAGE DE PROJETS EN CHIFFRES :

- 1 701 personnes sensibilisées
- 1 108 accueils individuels
- 336 projets amorcés



4. Filières

Le Bâtiment et les Travaux Publics, les Services à la Personne et les Centres de Relation Clients, filières prioritaires pour la Maison de l'Emploi en 2010, sont demeurés malgré la crise d'importants pourvoyeurs d'emplois pour le territoire. Face à la dégradation de l'environnement économique, les stratégies adoptées par les entreprises de ces secteurs en matière d'emploi n'ont pas toutes été les mêmes mais la Maison de l'Emploi s'est efforcée, à travers la mise en œuvre d'actions concertées avec les différents acteurs des filières, de prendre en compte les priorités identifiées. Retour sur quelques actions-phares.

Clés pour l'emploi dans les CRC : lancement réussi



Sur le modèle de l'action Jeunes Bâtitisseurs mise en œuvre avec succès dans le secteur du BTP depuis 2008, l'action Clés pour l'emploi dans les CRC a vu le jour à l'initiative du Préfet délégué à l'égalité des chances. L'objectif affiché était de permettre, en partenariat avec la Mission Locale de Marseille, à une centaine de jeunes de retrouver un emploi dans la filière des centres d'appel à l'issue d'un parcours d'insertion.

L'action a également permis, grâce à une campagne d'affichage et un plan de relations presse, de valoriser à la fois la filière et les entreprises qui sont mobilisées pour le recrutement des jeunes.

Sap.tv : les services à la personne crèvent l'écran

La création de la web-tv des Services à la personne, sap.tv, répondait à un double objectif : il s'agissait tout d'abord de mettre à la disposition des professionnels du secteur un outil de collaboration et de promotion des différentes actions conduites sur le territoire (actualités, agenda partagé, des vidéos sur la filière, les actions, les événements), le tout permettant de construire une dynamique fédératrice sur Marseille pour ce secteur. Pour le grand public, les citoyens, l'objectif était de **rendre lisibles les actions, d'informer sur les métiers et le potentiel du secteur** tout en favorisant l'information sur les formations du territoire. Il s'agissait également de faire la promotion des services directement accessibles aux citoyens.



Bâtiment durable : quand la MDEM passe du rouge au vert

L'étude prospective emplois et compétences "Bâtiment durable" amorcée fin 2009 et réalisée par la MDEM en 2010 a fait ressortir un certain nombre d'impacts du développement durable sur les métiers du Bâtiment qui constituent autant d'enjeux pour les entreprises en termes de veille réglementaire ou d'organisation et de management.

Elle s'est notamment attachée à identifier **les principaux métiers qui seront impactés**, tant en qualité (génie climatique, génie électrique, construction en ossature bois) qu'en volume : métiers du second œuvre essentiellement, parmi lesquels les étanchéistes et les couvreurs et, plus globalement, les métiers de l'isolation thermique par l'extérieur.

De même, elle a pointé **les besoins en formation qui seront générés** par les nouvelles techniques de construction et de rénovation (isolation extérieure, production d'énergie type photovoltaïque, filière bois), les évolutions souhaitables des référentiels de certaines formations métiers et insiste particulièrement sur l'émergence de nouveaux besoins de formation pour les professionnels de l'acte de bâtir qui interviennent en amont de la construction proprement dite : assistants à maître d'ouvrage, architectes, thermiciens. Enfin, l'étude a fait ressortir une douzaine de préconisations opérationnelles dont les partenaires de la Maison de l'Emploi ont pu commencer à se saisir





5. Cohésion sociale

L'impératif de cohésion sociale consiste à veiller à ce que les politiques publiques d'emploi bénéficient à tous les habitants, notamment aux plus précarisés. C'est un enjeu particulièrement important en période de crise économique. Les principales causes d'exclusion sont connues, elles tiennent pour une grande part à l'existence de freins à l'emploi récurrents : faible niveau de qualification, manque de mobilité, non maîtrise des savoirs de base, discriminations à l'emploi ou auto-discrimination. Elles tiennent aussi à des réticences que peuvent ressentir certains employeurs à recruter des personnes cumulant plusieurs difficultés sociales. Elles tiennent enfin à une relative illisibilité de l'offre de service (nombreux dispositifs eux-mêmes segmentés) qui rend très complexe la construction de parcours adaptés pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

C'est sur l'ensemble de ces leviers que la Maison de l'Emploi de Marseille s'est efforcée d'agir en 2010.

Levée des freins : des savoirs de base au diagnostic mobilité

Dans une ville à la géographie complexe où l'enclavement des quartiers périphériques contribue à freiner le retour à l'emploi des populations, la prise en compte de la mobilité comme frein à l'emploi s'est traduite pour la MDEM par le recrutement d'une salariée chargée de faire vivre et d'animer une "centrale de mobilité" afin de développer les articulations entre les politiques de transport et les politiques d'emploi et de cohésion sociale, de diagnostiquer les difficultés des demandeurs d'emploi et de contribuer au développement d'une véritable offre de service territoriale en matière de mobilité. Ce programme ambitieux a démarré à l'automne 2010 par le lancement d'un questionnaire destiné à permettre aux accompagnateurs à l'emploi de déterminer la situation de leurs publics au regard de la mobilité professionnelle.

En 2010, les actions sur les freins à l'emploi ne se sont pas limitées au lancement de la centrale de mobilité, une étude de faisabilité a notamment été conduite afin de réfléchir à la mise en place d'une plateforme en matière de savoirs de base.

Responsabilité Sociétale des Entreprises : labels et tables rondes

Le label Empl'itude représente un levier de valorisation économique des entreprises du bassin d'emploi marseillais sur l'axe de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette action de labellisation qui existe depuis 2007 s'est poursuivie en 2010 autour des mêmes objectifs :

- renforcer l'adhésion et l'appartenance des acteurs économiques au territoire marseillais à partir d'un enjeu local fort : l'emploi.
- initier un dispositif innovant et opérationnel porté par un partenariat entre les acteurs institutionnels et les réseaux économiques du territoire.
- assurer une mobilisation plus importante des entreprises du territoire au profit des actions menées en faveur de l'emploi et de la prévention des discriminations.

En 2010, 17 entreprises ont été labellisées. Ce qui porte à 53 le nombre d'entreprises labellisées depuis 2008.



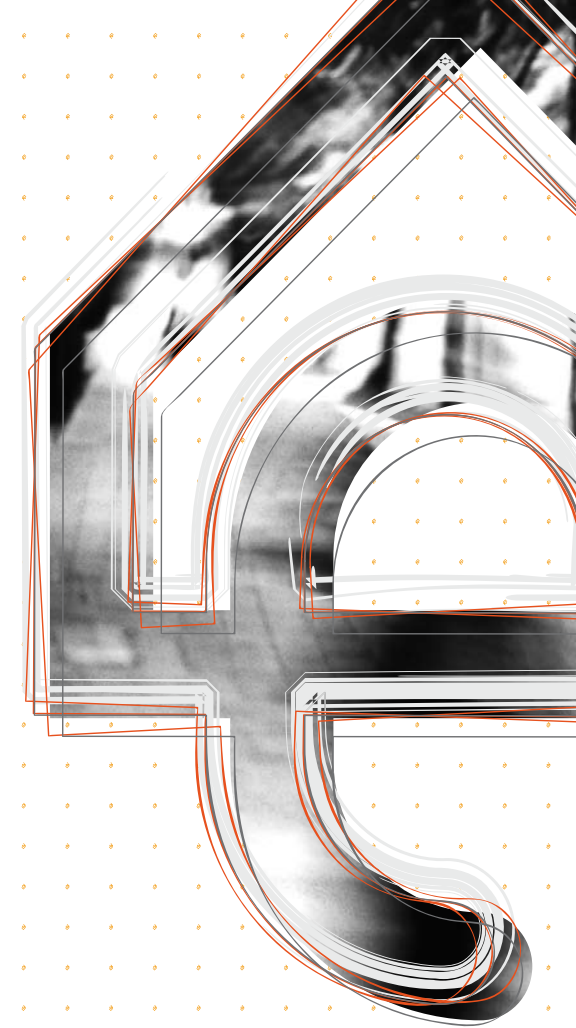
De plus, des tables rondes ont été organisées dans le cadre des Trophées RSE organisées au mois de mars. Ces tables rondes ont permis de sensibiliser les entreprises et de faire partager les bonnes pratiques mises en œuvre (Label Empl'itude). Les thèmes de la mobilité, de la prévention des discriminations et de la préparation des jeunes à une insertion professionnelle réussie ont drainé un public nombreux et attentif. Enfin, pour resserrer les liens entre les chefs d'entreprise et les jeunes, pour lutter contre les représentations négatives qui peuvent exister entre des univers qui se connaissent mal, des rencontres jeunes/entreprises ont été organisées au dernier trimestre dans le cadre du dispositif "Animation entreprise et quartier". Elles ont permis à 33 jeunes et 9 entreprises d'entamer le dialogue...

Prévention des discriminations : poursuite des actions

La Maison de l'Emploi s'est vue confier par la Ville de Marseille la mise en œuvre du plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations à l'emploi. Ce plan prévoit 4 axes de travail :

- Former et sensibiliser les acteurs de l'emploi
- Poursuivre l'animation territoriale engagée depuis quelques années à Marseille
- Développer des actions de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi
- Structurer une fonction d'observatoire

Des actions volontaristes mises en œuvre en 2010 ont contribué à répondre à ces 4 objectifs, notamment via la poursuite de sensibilisation des acteurs de l'emploi, formation intégrant la ligne managériale, la gouvernance de la MDEM mais aussi le réseau de parrainage du PLIE MPM Centre. De plus, des actions de rapprochement entre demandeurs d'emploi et acteurs économique ont été organisées tandis que la fonction "observation des situations de discrimination" commençait à se structurer.





6. Territoires

Dans une ville où coexistent des écarts importants tant en matière de démographie que de structuration de la population active, il est important de prendre en compte les particularités d'un territoire hétérogène. Ainsi, la Maison de l'Emploi s'est engagée à réunir les acteurs de trois territoires-cibles (Centre-Ville, Vallée de l'Huveaune, Marseille Nord) dans le but de favoriser la construction de réponses cohérentes aux problématiques rencontrées par les habitants et les entreprises mais aussi de créer une dynamique autour des grands projets de développement économique qui ont un impact sur l'économie de la ville.

Les actions mises en œuvre en 2010 se sont articulées autour de trois champs distincts :

Des actions d'animation territoriale : les forums-emploi

Trois forums se sont déroulés sur chacun des territoires-cibles. Ceux de Marseille Nord (19 octobre) et la Vallée de l'Huveaune (25 novembre) poursuivaient des

objectifs similaires en termes de mises en relation de demandeurs d'emploi du territoire avec les entreprises. De ce point de vue-là, ils ont, l'un comme l'autre, parfaitement atteint leur objectif. 2 500 visiteurs présents à l'Ecole de la deuxième chance pour le forum "Marseille Nord Zones Franches Urbaines" qui fêtait sa quatrième édition, 32 entreprises présentes et 250 offres d'emploi présentées au Florida Palace pour la première édition du forum de la Vallée de l'Huveaune. Et dans les deux cas, la satisfaction des publics et des exposants a été au rendez-vous.

La promotion du salon de recrutement TIC Emploi, organisé en octobre au Pôle média de la Belle-de-Mai, procédait d'une volonté quelque peu différente : il s'agissait de promouvoir les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication afin, notamment, de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire. L'action a été particulièrement bien relayée dans les médias.



Des actions au bénéfice direct des publics : les ateliers de développement personnel

Les ateliers de développement personnel mis en place par la Maison de l'Emploi remplissent une triple mission pour les publics :

Ils facilitent l'accès à l'emploi à des publics rencontrant des difficultés de confiance en soi, et/ou ayant une représentation erronée du monde de l'entreprise. Ils permettent à des jeunes et à des adultes, de se présenter dans les meilleures conditions possibles à des entretiens avec des entreprises pour un recrutement, un organisme de formation pour une sélection, des financeurs pour créer son entreprise,...

Ils permettent enfin, et c'est pour cela qu'ils sont souvent utilisés en amont de ce type d'événements, à celles et ceux qui en bénéficient de se préparer à se présenter sur un forum emploi.



Des actions qui concourent au dynamisme économique des territoires : l'exemple de l'association des entrepreneurs de l'Huveaune Vallée

Soutenue par la Maison de l'Emploi de Marseille et par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, l'association a été créée à l'initiative des chefs d'entreprise de la Vallée de l'Huveaune.

Elle a pour mission de dynamiser et de développer le potentiel économique des entreprises de ce secteur géographique (9^e, 10^e, 11^e et 12^e arrondissements de Marseille).

Une étude financée par la MDEM et réalisée par la CCIMP a fait apparaître une forte nécessité de dialogue, d'échange, de partage des connaissances et des problématiques entre les entreprises et les décideurs du territoire.

Fort de ce constat et dans le cadre de sa politique en matière d'emploi et de lutte contre le chômage, la Maison de l'Emploi de Marseille a soutenu la création de cette association.

Destinée aux entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité, cette jeune association dynamique, compte actuellement plus d'une cinquantaine d'entreprises adhérentes.

Elle représente, fédère et défend les intérêts des 1 500 entreprises de la Vallée de l'Huveaune implantées sur les 500 hectares du territoire composé de 4 zones d'activités : Grand Capelette, Huveaune Sud, Huveaune Nord et La Valentine.

L'Association a été inaugurée officiellement au mois de juin 2010.



4^{ème} édition

60 entreprises recrutent, apportez votre CV!

Entrée libre

Mardi 19 octobre 2010
à l'Ecole de la 2^{ème} Chance - Marseille 15^{ème}
de 10h à 17h

FORUM EMPLOI
MARSEILLE NORD
ZONES FRANCHES URBAINES

Programme complet sur
www.forumemploi-marseillenord.fr

40 entreprises recrutent, apportez plusieurs CV!

Entrée libre

Jeudi 25 novembre 2010
au Florida Palace - Marseille 10^{ème}
de 9h à 13h

FORUM EMPLOI
VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Programme complet sur
www.forumemploi-marseillehuveaune.fr



7. Perspectives



En 2011, la tâche de la Maison de l'Emploi et de ses partenaires restera complexe et nécessitera de réelles capacités de mobilisation, de réactivité et d'inventivité. Nos missions sont recentrées autour de grandes priorités qui contribueront à renforcer le rôle de la Maison de l'Emploi comme coordinateur, ensemble et laboratoire d'idée au service des acteurs économiques et des publics en recherche d'emploi du territoire.

Veille socio-économique, diagnostic territorial et évaluation constitueront autant de moyens au service du renforcement continu de notre partenariat, du partage d'informations et de bonnes pratiques, de la garantie de la pertinence de nos actions et d'une adaptation permanente aux réalités de notre bassin d'emploi. Nous co-construirons ainsi, en continu, avec nos partenaires, une stratégie partagée.

La nécessité d'anticiper les mutations économiques trouvera sa concrétisation dans le déploiement de démarches prospectives ambitieuses sur le champ des emplois et des compétences. Ces démarches seront conduites à l'échelle d'un projet emblématique (Marseille Provence capitale culturelle 2013), de territoires pertinents d'intervention (Vallée de l'Huveaune et Mar-

seille Nord) ou de filières (bâtiment durable).

En cette période difficile, **toutes les actions qui concourent au développement de l'emploi devront être recherchées**. Pour cela, la Maison de l'Emploi mettra l'accent sur le renforcement des liens avec les acteurs du développement économique, en déployant notamment une interface Ressources Humaines qui sera chargée, aux côtés des aménageurs et développeurs économiques, d'anticiper les besoins en compétences des entreprises s'implantant sur le territoire.

La promotion de l'emploi et la lutte contre l'exclusion passeront par des mesures nouvelles, comme le développement des clauses sociales, et le maintien de la mobilisation de moyens importants pour l'aide à la création d'activité.

Enfin, la levée des freins à l'emploi demeurant une priorité forte pour les populations du territoire, la Maison de l'Emploi se concentrera principalement sur deux enjeux majeurs : L'acquisition des "savoirs de base" et la mobilité géographique. La mise en place d'une centrale de mobilité permettra d'identifier les obstacles à la mobilité, de proposer des formations adéquates et d'organiser des réponses aux besoins identifiés telles que la création d'un outil d'aide à la mobilité recensant les dispositifs d'aide au déplacement, le prêt de véhicules ou le développement d'auto-écoles sociales.

Quelle que soit la nature des actions mises en œuvre en 2011 en complémentarité avec l'ensemble des partenaires, les principes qui guideront la Maison de l'Emploi viseront **la recherche d'une cohérence et d'une efficacité dans les interventions**, seuls gages de l'affirmation d'un rôle distinctif et d'une plus-value dans la territorialisation des politiques de l'emploi.

Laurence Fontaine
Directrice de la Maison
de l'Emploi de Marseille

8. Equipe



De gauche à droite :

Martine Harmelin : Secrétariat / **Laurence Fontaine** : Directrice / **Anne-Laure Desvigne** : Centrale de mobilité / **Xavier Guidoni** : Filière BTP - Marseille Provence 2013 - Communication / **Marion Bechard** : Observation - Vallée de l'Huveaune / **Marion Khalifa** : Secrétaire Générale / **Muriel Bernard Reymond** : Création d'activité - Marseille Nord - Prévention des discriminations / **Alexandra Coppolani** : Cohésion sociale / **Naouel Sbei** : Secrétariat / **Philippe Peysson** : Filières Relation Client et Services à la Personne - Centre-Ville - Interface RH.



La Maison de l'Emploi De Marseille
38, rue Breteuil - 13001 Marseille
Tél. : 04 88 15 16 30
Fax : 04 88 15 16 31
www.mdemarseille.fr

